



329 , avenue du Danemark
CS 90780
82047 Montauban Cedex
www.caf.fr

Aide aux loisirs sportifs et culturels

Réservée aux bénéficiaires de l'action sociale de la Caf de Tarn-et-Garonne

Votre enfant est inscrit dans une structure pour pratiquer une **activité sportive ou culturelle pour la saison 2023/2024** et **vous avez déjà réglé les frais d'inscription** : une aide peut vous être versée dans la limite des frais réellement engagés. Cette aide dont le montant figure sur votre notification de droit est attribuée aux enfants nés entre le 1^{er} janvier 2003 et le 31 décembre 2017. Elle est déterminée en fonction de votre quotient familial (qui doit être inférieur ou égal à 820 €) et de votre situation familiale.

Attestation à compléter par vous-même

Votre n° allocataire :

Votre nom et prénom :

Votre adresse :

Code postal : Ville :

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des informations ci-dessus. Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'attribution de cette aide dont je souhaite bénéficier, et en accepte, sans réserve, les dispositions. Je certifie sincères et véritables tous les termes de ma déclaration. Je m'engage à signaler à la caisse d'Allocations familiales de Tarn-et-Garonne tous les changements qui la modifieraient.

Déclaration sur l'honneur : la loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art.L 554-1 du Code de la Sécurité sociale. Art. 441-1 du Code Pénal). L'organisme débiteur de prestations familiales peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (Art. L 583-3 du Code de la Sécurité Sociale).

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25/5/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant détenues par la Caf. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser par courrier à Madame la Directrice de la caisse d'Allocations familiales de Tarn-et-Garonne, 329 avenue du Danemark – CS 90780 – 82047 Montauban Cedex.

Fait à le

Signature

Précisions importantes :

- **tout imprimé incomplet vous sera retourné** – aucun autre justificatif ne sera pris en compte
- **le versement de cette aide sera consenti par la Caf sous réserve des crédits disponibles**



Pour en bénéficier, il suffit de :

1. Compléter et signer ce formulaire (**!! un seul exemplaire par enfant**).

Pour tout exemplaire supplémentaire, vous pouvez soit :

- Le télécharger sur le site www.caf.fr : rubrique Ma Caf, taper le code postal 82000 – puis cliquer sur Vie personnelle - Vous souhaitez proposer des activités de loisirs à votre enfant – Les aides pour les enfants et les jeunes en matière de loisirs
- L'obtenir sur simple demande :
 - par téléphone au 3230 (service gratuit + prix d'un appel local)
 - par courriel : www.caf.fr/mon compte/contacter ma caf

2. Le(s) renvoyer à la Caf **avant le 31 octobre 2023**.

Attestation à compléter par la structure qui accueille votre enfant pour une activité sportive ou culturelle

Nom de la structure :

Adresse de la structure :

Certifie que l'enfant : Nom :

Prénom :

est bien inscrit pour l'année **2023/2024** à l'activité suivante :

La famille a réglé la somme de : €

correspondant aux frais de* :

*préciser : licence, cours, adhésion...

Attention : l'achat d'équipement sportif ou achat de matériel, les séjours sportifs ou séjours culturels, les stages de formation (secourisme par exemple) ne sont pas pris en compte par cette aide.

Fait à le

Signature du représentant

Cachet de la structure (obligatoire)